Saison 2026/2027

COUPE de FRANCE COMPET'LIB

La Coupe de France Compet'Lib est une compétition nationale organisée par la Fédération Française de volley.

Elle se déroule en trois phases successives :

- Phase départementale : organisées par les comités départementaux
- Phase régionale : organisées par les ligues régionales
- Phase finale : rassemblant 16 équipes (13 équipes qualifiées + 3 invitées), les 19 et 20 juin 2027, en un lieu à déterminer

Objectif : offrir une compétition mixte, ouverte et festive, où chaque participant trouve autant de plaisir à jouer qu'à partager des moments conviviaux.

➔ *PHASE DEPARTEMENTALE (01/12/2026 au 14/03/2027) :*

Chaque Comité départemental organise une compétition selon la formule qu'il définira (sous forme de tournoi, mini championnat, etc..), qu'il précisera aux clubs engagés et à la Ligue. A noter que la phase départementale doit être différente du championnat compet'lib.

Pour les engagements d'équipes, le comité départemental doit créer une division sur la gestion sportive afin que les équipes puissent s'engager (date de fin d'engagement : à définir en fonction de votre phase départementale). Lorsque vous enverrez vos engagements d'équipes, merci d'indiquer aux clubs que s'ils souhaitent être candidat à l'organisation de la phase régionale, ils peuvent le noter en commentaire (vous pourrez nous transmettre l'information).
Nouveauté : lors de la création de la division, n'oubliez pas de la rattacher à la Division Nationale.



Le comité départemental devra préciser à la Ligue le nom des deux équipes qualifiées qui participeront à la phase régionale. *A noter, que les deux Comités départementaux qui auront le plus grand nombre d'équipes engagées, auront le droit à une équipe supplémentaire (pour le 1er tour de la phase régionale).*
La date limite de l'information est fixée au **14 mars 2027** plus tard.
Le Comité départemental doit vérifier l'homologation de chaque participant et envoyer les listes des joueur(se)s (qui participeront aux phases régionales) à la Ligue lors de l'envoi des équipes qualifiées.

Pour les joueur(se)s des équipes affinitaires, une licence compet'Lib Passerelle devra être souscrite auprès du GSD.

Chaque Comité départemental assurera la promotion de cette coupe auprès des instances affinitaires de leur département par une large diffusion locale.

➔ *PHASE REGIONALE (27/03/2027 au 30/04/2027) :*

La Ligue organise une phase régionale avec les équipes classées 1ère et 2ème de chaque département plus deux équipes supplémentaires pour les départements ayant le plus d'équipes engagées en phase départementale (une par comité) soit au total 12 équipes participantes *.
La phase régionale se déroulera sur deux tours :

- 1er tour le samedi 27 mars 2027 à partir de 19h (à définir avec les clubs) – le lieu sera défini plus tard (les équipes candidatent lors de l'inscription d'équipe auprès du comité départemental).
- 2nd tour le samedi 10 avril 2027 à partir de 19h (à définir avec les clubs). Il concerna uniquement les équipes qualifiées du 1er tour. L'équipe organisatrice bénéficie d'une wild card (les équipes candidatent lors de l'inscription d'équipe auprès du comité départemental).

Cette phase régionale permettra de définir un classement final à l'issue du 2nd tour. L'**équipe terminant 1ère sera qualifiée pour la phase finale organisée par la FFvolley.**
Si toutefois la FFvolley faisait appel à une seconde équipe, la Ligue sollicitera une équipe supplémentaire suivant le classement établi.
L'information sera transmise à la FFvolley pour le 1er mai 2027 au plus tard (avec la liste des participants).
* *Cas d'une équipe déclarant forfait ou d'un comité n'ayant aucune équipe qualifiée pour la phase régionale : la Ligue se réserve le droit de convoquer une équipe supplémentaire du même ou d'un autre département en fonction du nombre d'équipes engagées en phase départementale.*

➔ *Organisation de la phase régionale :*

1er tour : 27/03/2027
Qualifiés : 2 équipes par département (soit 10 équipes) + 2 équipes pour les départements qui auront le plus d'équipes engagées (1 équipe par département)

Formule sportive :

- 4 poules de 3 -> tirage au sort intégral
- 2 sets de 25 points (2 points d'écart) - TB de 15 points (2 points d'écart)
- 2 lieux de compétition centraux (sur un même lieu auront lieu 2 poules de 3)

Arbitrage :

- l'équipe qui ne joue pas arbitre (pas besoin d'avoir une licence extension arbitre) - pas d'indemnisation
- La table de marque est assurée par le club recevant (pas besoin d'avoir une licence extension arbitre) - pas d'indemnisation.

2nd tour : 10/04/2026
Qualifiés : le 1er de chaque poule du 1er tour + 1 équipe wild card pour le club organisateur *
** si le club organisateur fait partit des 4 équipes qualifiées, le 2nd tour aura lieu avec ces 4 équipes*

Formule sportive :

- Toutes les équipes se rencontrent - 4 ou 5 rotations
- Si 4 équipes : 2 sets de 21 points (2 points d'écart) - TB de 15 points (2 points d'écart)
- Si 5 équipes : 2 sets de 15 points (2 points d'écart) - TB de 11 points (2 points d'écart)

Arbitrage :

- Si 4 équipes : le club recevant se charge de trouver un arbitre par rencontre (pas besoin d'avoir une licence extension arbitre) - pas d'indemnisation
- Si 5 équipes : l'équipe qui ne joue pas arbitre (pas besoin d'avoir une licence extension arbitre) - pas d'indemnisation

- La table de marque est assurée par le club recevant (pas besoin d'avoir une licence extension arbitre) - pas d'indemnisation.

➔ *Quelques rappels du règlement de la compétition :*

- Les équipes participantes sont composées au maximum de 10 joueurs ou joueuses et d'un encadrant en phase départementale, régionale et nationale.
- La mixité est obligatoire en permanence : minimum 1 licenciée et 1 licencié, hors libéro, sur le terrain
- Les joueurs(euses) doivent impérativement avoir une licence Compétition extension Compet'Lib * (ou une licence Compétition extension Compet'Lib Passerelle).
  * **ATTENTION** : Si un joueur(euse) a une double licence (Compétition Extension Volley Ball et Extension Compet'Lib), alors il/elle ne pourra participer à la compétition uniquement s'il/elle n'évolue pas dans un championnat régional ou national.
- Redevance participation phase régionale CDF Compet'lib : 30,00 €.
- Forfait d'une équipe à la phase régionale au 2nd tour : amende de 250,00 €.
- Pour participer à la phase finale, le joueur ou la joueuse doit impérativement avoir participé à minima à la phase départementale ou à la phase régionale.

La documentation FFvolley sur la CDF Compet'lib :

- RPE de la compétition : cliquez ici
- Cahier des charges organisateur finales : cliquez ici.
  - Tout GSA souhaitant organiser la phase finale de la Coupe de France Compet'Lib 2026-2027 devra renseigner le formulaire de candidature ci-après avant le 31 décembre 2026 : **https://ffvolley.limesurvey.net/952626?lang=fr**

Pour information, et compte tenu des dates de vacances scolaires, nous sommes contraints d'avancer les dates butoirs fixées par la FFvolley.

Claude GANGLOFF et Marc PILARD,
Ligue Volley Ball des Pays de la Loire